

PRIMEVER LIMOUSIN SAS
200 RUE FRANCIS LEMOR

19270 DONZENAC
RCS : Brive 677020166
Capital : 457240 €
No TVA : FR14677020166
Tel : 05.55.25.08.36

ADRESSE DE FACTURATION

MAISON FREGEAT
107 RUE CENTRALE

46130 GLANES
FRANCE
No TVA : FR59879424067

ADRESSE D'ENVOI

MAISON FREGEAT
107 RUE CENTRALE

46130 GLANES
FRANCE

FACTURE

N° Facture	LAS2023100091	Code Comptable	021838	
Date Facture	15/10/2023	Date paiement	30/11/2023	Mode de règlement : CHEQUE
Page	1/2			

N° Ordre	Expéditeur / Point d'enlèvement	Produit	Typ. Prix	Qt. Tax		
Ref Client	Date Liv	Destinataire	Typ Pal	Prix Tax	TVA	Montant
1 19A-23-10-000005	02/10/2023	CERNO-24-CENAC ET SAINT JULIEN	PRIMEURS	F	20,00 %	288,75 €
	02/10/2023	MAISON FREGEAT-46-GLANES	PAL 80/120	FOR 288,75 €		
33 Pal						
Frais administratif 3.30€			F	3,3 €	20,00 %	3,30 €
CUMUL POUR LES CHARGEMENTS DU 02/10/2023			F			292,05 €
2 19A-23-10-002482	09/10/2023	MAISON FREGEAT-46-GLANES	PRIMEURS	F	20,00 %	288,75 €
	10/10/2023	CERNO-24-CENAC ET SAINT JULIEN	PAL 80/120	FOR 288,75 €		
		MAISON FREGEAT-46-GLANES				
33 Pal						
Frais administratif 3.30€			F	3,3 €	20,00 %	3,30 €
CUMUL POUR LES CHARGEMENTS DU 09/10/2023			F			292,05 €
Surtaxe gasoil M-1(grilleIndex0.700€)			% 20,5	577,5 €	20,00 %	118,39 €

Conformément au décret 2011-1336, Émission CO2 des prestations sur cette facture : 297KG
CO2

N° Facture : **LAS2023100091**
 Date Facture : 15/10/2023 Date paiement : 30/11/2023
 Page : 2/2

N° Ordre	Date Chgt	Expéditeur / Point d'enlèvement	Produit	Typ. Prix	Qt. Tax	TVA	Montant
Ref Client	Date Liv	Destinataire	Typ Pal	Prix Tax			

Règlements ou documents à renvoyer à :
PRIMEVER LIMOUSIN (CHEZ SATAR)
363 RUE THOMAS EDISON
ZAC MARMANDE SUD - SECTEUR NORD
47250 SAMAZAN
 Tel : Fax :
 Banque : BNP BIC/SWIFT : BNPAFRPPXXX
 IBAN : FR76 3000 4024 9700 0107 0636 377

Montant HT	Taux TVA	Montant TVA	Montant TTC
702,49 €	20,00 %	140,50 €	842,99 €
Total HT : 702,49 €		Total TVA : 140,50 €	Total TTC : 842,99 €

Les factures du Prestataire sont payables a 30j fdm date de facture, sans escompte. Toute déduction ou compensation opérée par le Client à l'encontre du Prestataire est exclue. Les sommes dues entraîneront automatiquement, perception de pénalités de retard égales au taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de financement la plus récente, majoré de 10 points ainsi que d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, d'un montant de 40 €, ou d'un montant supérieur sur justification. Nous n'acceptons pas le paiement par chèque. conditions générales de Vente du réseau PRIMEVER disponibles en libre téléchargement SUR le Site INTERNET : <https://www.reseau-primever.com/conditions-generales/>

Papillon à joindre au règlement

MAISON FREGEAT

N° Client : 40115 - (C021838)

N° Facture **LAS2023100091**

Montant TTC

842,99 €